Montréal

Avis aux résidents

ville.montreal.qc.ca

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Le projet de la vélorue sur la rue Saint-André progresse !

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'aménagement du projet novateur de la vélorue sur la rue Saint-André, la Ville de Montréal annonce que le chantier, entrepris en mai dernier, respecte jusqu'à maintenant l'échéancier. Ainsi, la première phase du projet, comprenant le tronçon localisé entre la rue Cherrier et l'avenue du Mont-Royal Est, devrait être complétée au début du mois de décembre prochain, selon les conditions climatiques et l'état d'avancement des travaux**.**

Il est à noter que la seconde phase du projet comprend le tronçon situé entre les avenues du Mont-Royal Est et Laurier Est. Les travaux débuteront au printemps prochain.

Concept novateur

Rappelons que la vélorue est un concept nouveau au Québec et à Montréal. Elle consiste en un partage complet de la rue entre les vélos et les voitures, alors que les cyclistes ont priorité sur la chaussée (les véhicules restent derrière les vélos). Les automobiles ont toujours accès à la rue, mais l'aménagement géométrique de celle-ci et la présence des vélos encouragent davantage une circulation locale.

L'aménagement géométrique proposé pour ce concept inclut des saillies de trottoirs avec plantation, ainsi que l'élargissement des trottoirs sur certains tronçons dans le but d'uniformiser la largeur de la rue à 8,2 m pour l'ensemble de la vélorue. Le projet comprend également l'installation d'un système d'éclairage neuf et adapté au concept.

Sécurité des cyclistes

Ces saillies de trottoirs contribueront à diminuer la vitesse des véhicules automobiles, de même qu'à augmenter la visibilité aux intersections.

Toujours dans la perspective de faciliter le déplacement et la sécurité des cyclistes, la circulation automobile sera déviée de sa trajectoire à l'intersection des rues Saint-André et Napoléon (voir le visuel au verso), afin de limiter le volume de circulation automobile de transit tout en assurant le maintien de l'accessibilité de la rue aux véhicules. Ainsi, à cette intersection, les automobilistes devront effectuer un virage lorsque les travaux seront terminés.

Une fois complétée, la vélorue offrira un axe cyclable supplémentaire vers le nord de 1,8 km, ouvert 12 mois par année. La vélorue reliera les bandes cyclables de l'avenue Laurier Est à la piste cyclable existante sur la rue Cherrier, en passant par la piste cyclable existante sur la rue Rachel Est.

Elle permettra d'accueillir un plus grand nombre de cyclistes qu'une piste cyclable, tout en optimisant son aspect sécuritaire. Il est à noter que les aménagements réalisés profiteront également aux résidents, qui auront accès à des espaces de vie plus conviviaux.

Bien que nouveau à Montréal, ce concept a déjà fait ses preuves ailleurs dans le monde, soit en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en France et aux États-Unis.

La Ville tient à remercier les citoyens du secteur pour leur précieuse collaboration.

INFO-TRAVAUX

Montréal

Agent de liaison
Pierre Joyal
514-262-1539
pierre.joyal@ville.montreal.qc.ca

Renseignements

@ Pour recevoir les avis aux citoyens par courriel, veuillez nous écrire à info-travaux@ville.montreal.qc.ca et mentionnez dans l'objet de votre courriel : ***Liste courriels Vélorue Saint-André***

Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30.

www.ville.montreal.qc.ca/chantiers **www.twitter.com/Mtl_Circulation**
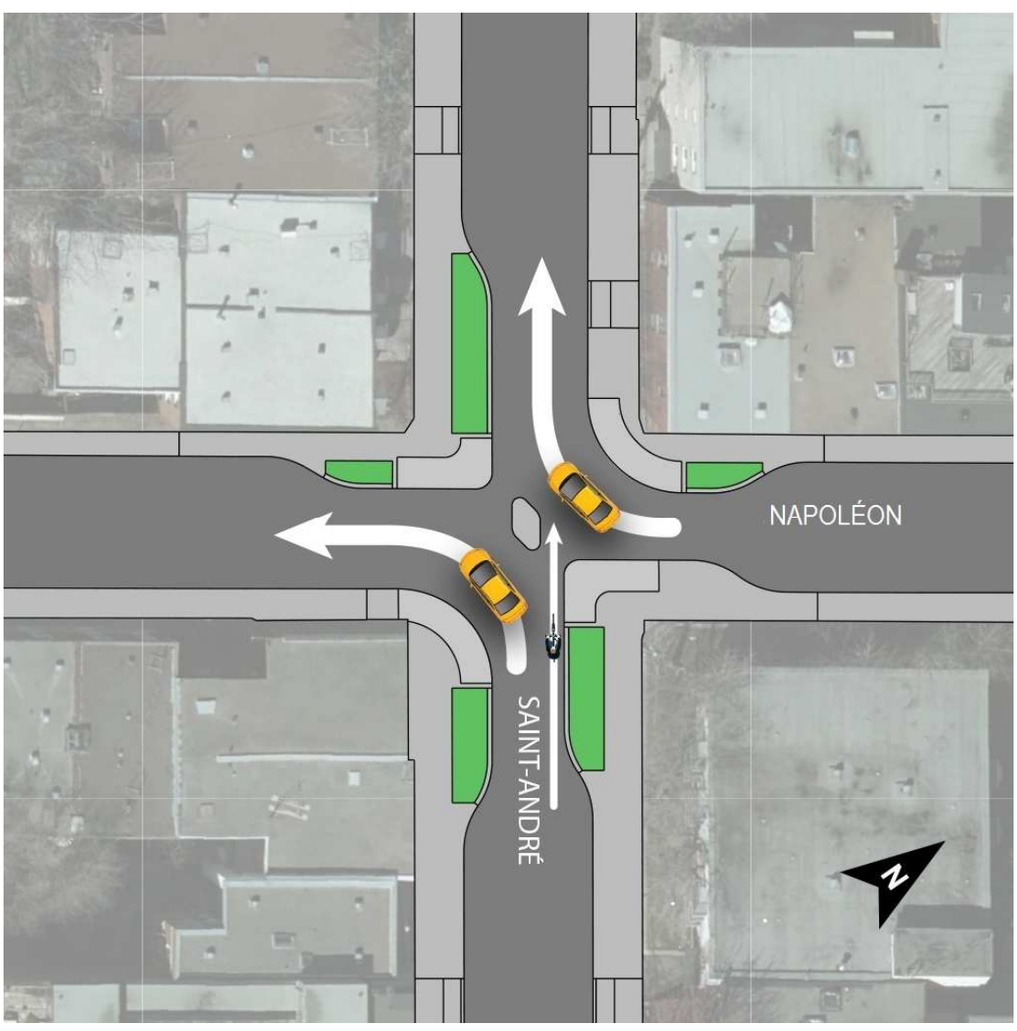
Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par le **Service des infrastructures, de la voirie et des transports de la Ville de Montréal**.